



BEARN



INITIATIVES

POUR DES

PYRENEES PLUS SURES

ACTIONS DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES 2008-2010

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

Association E.D.D.B.
Siret n° : 490 160 488 00014 – code APE 913 E
2, rue Pats – 64260 BUZY
Tél : 05 59 21 00 29
Mel : environnement-bearn@wanadoo.fr

C.P.I.E



INTRODUCTION

Installée depuis 2005 sur le territoire du **Béarn**, l'association Environnement Développement Durable en Béarn (EDDB) labellisée **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Béarn** (CPIE Béarn) a pour objectif de développer des actions de **sensibilisation** et d'**éducation à l'environnement pour un développement durable** et dans une **démarche éco citoyenne**.

Son positionnement, en tant que **tête de réseau**, s'affirme par la constitution d'une union de forces vives pour mener un projet de territoire cohérent en regroupant trois associations déjà reconnues et référentes en Béarn : Béarn Initiatives Environnement (BIE), Centre de Documentation et d'Initiatives pour l'Environnement en Béarn (CDIE Béarn) et Education Environnement 64 (EE 64).

Le CPIE Béarn compte également de nombreux **partenaires institutionnels** (MEEDDAT, DIREN, DDJS, Conseil Régional Aquitaine, Conseil Général Pyrénées Atlantiques, Inspection Académique...) et **associatifs**.

Dans un souci permanent de contribuer à l'émergence d'une culture du risque et de la sécurité dans les Pyrénées, le CPIE Béarn souhaite mettre en place un nouveau projet intitulé :

Initiatives pour des Pyrénées plus sûres.

L'objectif est de rassembler les forces vives à l'échelle du massif pyrénéen afin de mener des actions de prévention des risques majeurs.

De **2008 à 2010**, un programme d'actions sera testé à **l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques**. Ce programme d'initiatives pour des Pyrénées plus sûres (2008-2010) s'articulera autour de 4 axes :

- la valorisation des actions engagées
- la mémoire
- l'éducation
- la médiation à l'échelle du massif.

La mise en œuvre du projet **Initiatives pour des Pyrénées plus sûres**, piloté par le CPIE Béarn, sera assurée par BIE, association membre spécialisée dans la mise en œuvre d'actions d'information et de sensibilisation aux risques majeurs et dans l'accompagnement des collectivités territoriales à la mise en place de leur politique de prévention des risques.

Reconnue comme acteur essentiel de la prévention des risques majeurs dans les Pyrénées-Atlantiques, interlocuteur privilégié du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la Préfecture de Pau, BIE a conduit des projets avec plusieurs collectivités du département. Au niveau national, l'association travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) depuis 2001. Elle s'appuie également sur un réseau national d'associations spécialisées dans les risques majeurs (Institut des Risques Majeurs, Centre Méditerranéen de l'Environnement, Prévention 2000).

Les **initiatives pour des Pyrénées plus sûres** ont déjà reçu le soutien de nombreux partenaires (Services de l'Etat, collectivités locales...) dont vous trouverez les lettres de soutien en annexe.



Actions programmées :

A l'échelle locale

- **Valoriser les actions engagées par les communes**, notamment en attribuant un label pour les communes engageant une démarche de réduction de leur vulnérabilité face aux risques majeurs.
- **Aider les communes pilotes** à mettre en place une information préventive à destination de leurs administrés.

A l'échelle du département

- **Fédérer les acteurs du territoire** et mettre en place une dynamique de prévention des risques majeurs à l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques.
- Favoriser et développer la **mémoire et la connaissance du risque** du grand public, en organisant des conférences-débat et une exposition sur les risques majeurs.
- Développer **l'éducation aux risques majeurs**, notamment grâce à un livret pédagogique adapté au territoire pyrénéen.

A l'échelle du massif pyrénéen

- Créer une **dynamique à l'échelle du massif** et réaliser le premier maillon d'un axe pyrénéen de découverte des risques majeurs.
- Mettre en place le **réseau de partenaires** risques majeurs à l'échelle interrégionale et insuffler une dynamique de projets locaux tout au long de cet axe de découverte de la chaîne des Pyrénées.

Ce programme d'actions sera expérimenté dans les Pyrénées-Atlantiques et aura pour vocation d'être reproductible à l'ensemble du massif pyrénéen.

Prolongements :

De 2010 à 2013, le projet pourra s'inscrire dans une dynamique interrégionale, à l'échelle du massif des Pyrénées en intégrant les 3 pays concernés : France, Espagne et Andorre.



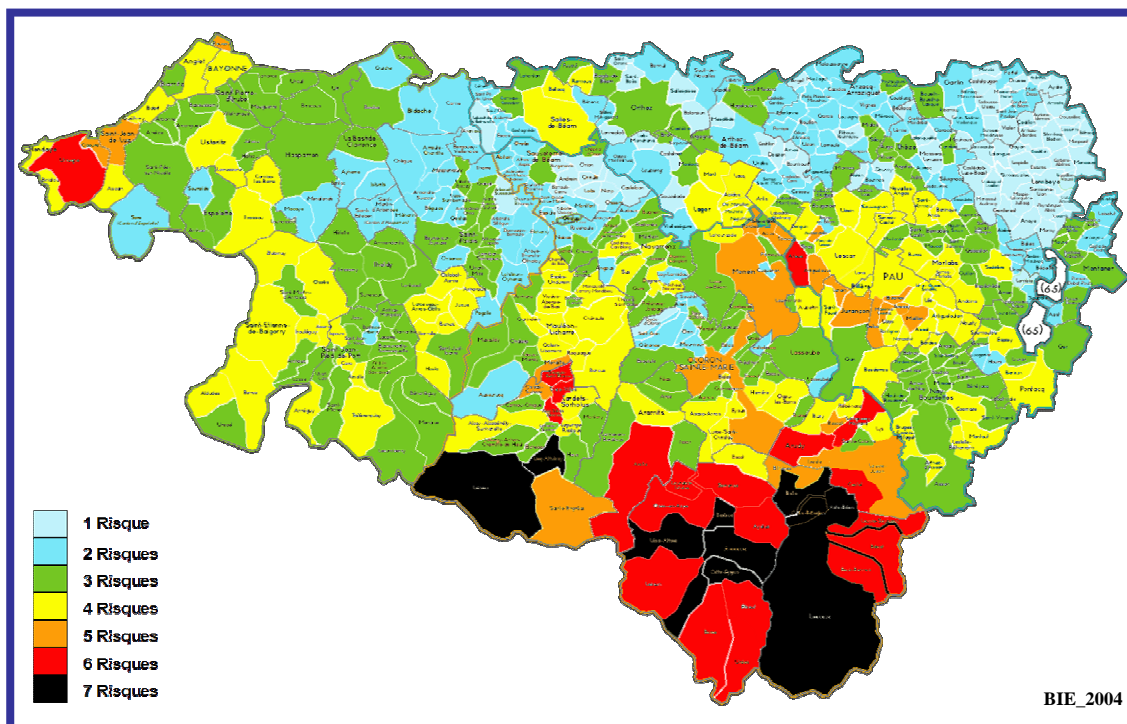
SOMMAIRE

INTRODUCTION	PAGE 2
CONTEXTE LOCAL	PAGE 5
LES ACTIONS PROGRAMMEES	PAGE 7
FICHES ACTIONS	PAGE 8
FINANCEMENT	PAGE 17
NOS REFERENCES	PAGE 19
ANNEXES	PAGE 20

CONTEXTE LOCAL

Les Pyrénées-Atlantiques : un département à risques

Dans les Pyrénées-Atlantiques beaucoup de communes peuvent être concernées par des risques naturels ou technologiques. Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) édité en 2003 par la préfecture fait apparaître sur ce département tous les risques naturels recensés sur le territoire exceptés les risques volcaniques et cycloniques : séismes, inondations de plaine, crues et laves torrentielles, mouvements de terrain, feux de forêts, avalanches, tempêtes.

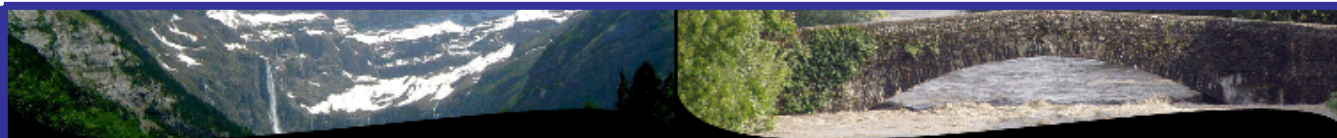


Nombre de risques (naturels et technologiques) cumulés par commune d'après le DDRM établi en 2003 par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

De nombreuses communes sont concernées par plusieurs risques à la fois. On constate qu'aucune commune n'est épargnée par les risques naturels dans le département. Un grand nombre d'entre elles, notamment dans les zones de montagnes, peuvent en cumuler jusqu'à 7 (avalanches, crues et laves torrentielles, feux de forêts, mouvements de terrain, tempêtes, séismes).

NOMBRE DE RISQUES	COMMUNES CONCERNÉES	TOTAL
7	Accous, Aste-Béon, Bedous, Bielle, Cette-Eygun, Gere-Belesten, Larrau, Laruns, Lees-Athas, Licq-Atherey.	10
6	Alos-Sibas-Abense, Arbus, Arette, Arudy, Aydius, Beost, Borce, Castet, Eaux-Bonnes, Etsaut, Lescun, Lourdios-Ichere, Louvie-Soubiron, Osse-en-Aspe, Sarrance, Sauguis St-Etienne, Seignacq-Meyracq, Trois-Villes, Urdos, Urrugne.	20
5	Abos, Aressy, Artiguelouve, Aussevielle, Bescat, Bilhères, Bizanos, Boucau, Ciboure, Gelos, Izeste, Jurançon, Laroin, Louvie-Juzon, Mazères-Lezon, Meillon, Menditte, Monein, Noguères, Oloron Ste-Marie, Ossas-Suhare, Ste-Engrâce, St-Jean de Luz, Tarsacq.	24

54 communes du département sont exposées à au moins 5 risques majeurs.

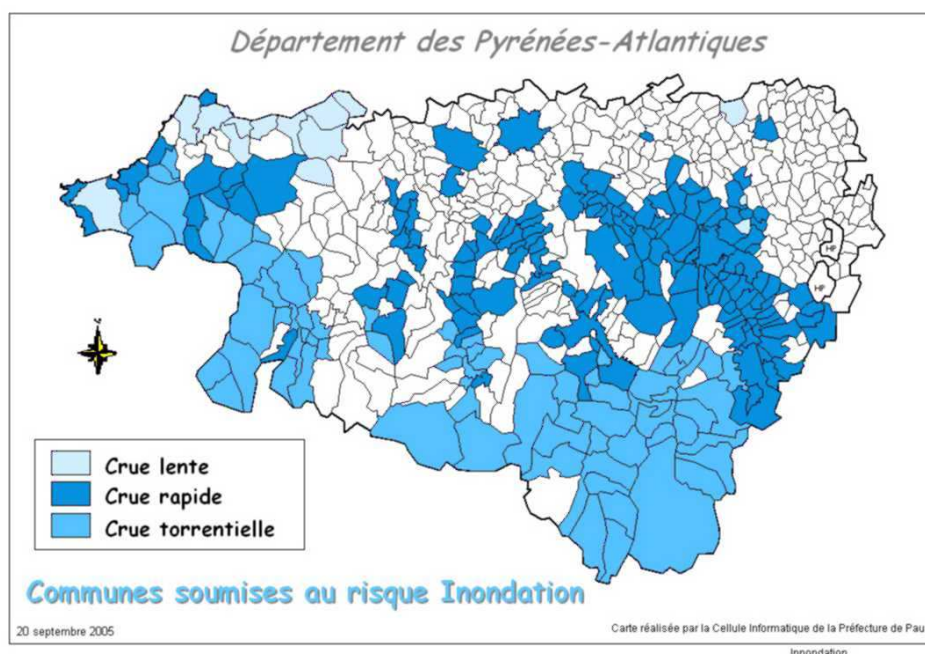


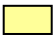


Les inondations, LE risque majeur du département

Dans les Pyrénées-Atlantiques, **65% des communes (soit 354 communes)** sont concernées, à divers degrés, par le risque inondation.

Depuis 1990, en moyenne, une vingtaine de communes obtiennent chaque année une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour des inondations. Certaines années, ce nombre est largement supérieur. En 1992, par exemple, ce sont 121 communes qui ont été sinistrées.

Plus récemment, en 2007, et à nouveau en 2008, des inondations catastrophiques ont fortement éprouvé le département, occasionnant des millions d'euros de dommages.



ZONAGE	CARACTERISTIQUES	COURS D'EAU CONCERNES	COMMUNES EXPOSEES
	Crues torrentielles : crues dévastatrices dans les bassins versants des cours d'eau de montagne frappés par des pluies intenses. Transport important de matériaux.	Gave d'Aspe, Gave d'Ossau, Vert...	77
	Crues rapides ou crues éclairs : provoquées par des précipitations extrêmes sur des petits bassins versants.	Gave de Pau, Gave d'Oloron, Neez, Saleys...	177
	Crues lentes : sur de vastes étendues de plaines dans les grands systèmes fluviaux où les pluies prolongées entraînent l'accumulation de forts volumes	Luy, Gabas, Lees, Adour...	100

La grande majorité de ces communes est exposée à un risque de crues rapides ou un risque de crues torrentielles qui se caractérisent par une montée brutale des eaux.



LES ACTIONS PROGRAMMEES

Les actions sont programmées du printemps 2008 jusqu'au printemps 2010. Le programme d'actions de prévention des risques majeurs couvre le département des Pyrénées-Atlantiques, avec des actions spécifiques sur deux communes pilotes.

Le programme « Initiatives pour des Pyrénées plus sûres » s'articule autour de 4 axes : la valorisation des actions engagées, la mémoire, l'éducation et la médiation.

A. VALORISATION DES ACTIONS ENGAGEES (Collectivités)

♦ **Fiche 1** : *Les ateliers risques majeurs*

- Fédérer les acteurs locaux et mettre en place une dynamique à l'échelle du département

♦ **Fiche 2** : *Accompagnement des collectivités locales*

- Accompagner les collectivités pilotes à mettre en place une politique efficace de gestion des risques.

B. MEMOIRE ET CONNAISSANCE (Grand public)

♦ **Fiche 3** : *Conférences-débat et exposition itinérante sur les risques majeurs dans les Pyrénées-Atlantiques*

- Améliorer la connaissance et la mémoire du risque du grand public.

C. EDUCATION (Scolaires)

♦ **Fiche 4** : *Projets scolaires de sensibilisation aux risques majeurs*

- Contribuer au développement de la culture du risque chez les plus jeunes concitoyens.

D. MEDIATION

♦ **Fiche 5** : *Relier les Pyrénées par un axe de découverte des risques majeurs*

- Mettre en place le réseau de partenaires risques majeurs à l'échelle du massif et insuffler une dynamique de projets locaux le long de cet axe.



AXE A

VALORISATION DES ACTIONS ENGAGEES

LES ATELIERS RISQUES MAJEURS : VERS UNE DYNAMIQUE DEPARTEMENTALE ET LA MISE EN PLACE DU LABEL ECHELLE DEPARTEMENTALE

Objectifs :

- ♦ Fédérer les acteurs du département dans un espace de réflexion, de collaboration et de concrétisation.
- ♦ Mettre en place une dynamique pour accompagner les élus dans leurs démarches de prévention des risques majeurs.
- ♦ Mettre en place un **label Risques Majeurs** afin de valoriser les communes engageant une démarche de réduction de leur vulnérabilité face aux risques majeurs.

Public :

- ♦ Elus du département des Pyrénées-Atlantiques,
- ♦ Services de l'Etat, Institutions et collectivités territoriales.

Thématiques abordées :

- ♦ Les besoins des citoyens et des élus face aux risques majeurs
- ♦ Les modalités de mise en place du label risques majeurs

Actions :

- ♦ Organiser et animer les réunions des ateliers risques majeurs afin de créer une dynamique avec les partenaires concernés
- ♦ Organiser et animer les réunions avec nos partenaires des ateliers risques majeurs pour la définition du label. Finaliser son contenu.
- ♦ Réaliser un diagnostic des besoins du territoire.
Le diagnostic consistera à envoyer un questionnaire à chaque maire du département afin de recenser leurs besoins en matière de prévention des risques majeurs.
- ♦ Organiser et animer une réunion des maires en partenariat avec l'association des maires des Pyrénées-Atlantiques (en 2009) afin de présenter les résultats du diagnostic et les modalités d'attribution du label.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES

ECHELLE LOCALE

Objectifs :

- ♦ Accompagner les collectivités pilotes à mettre en place une information préventive
- ♦ Accompagner les collectivités pilotes par la mise en place d'actions de formation
- ♦ Favoriser la mise en place et le développement de la culture du risque des citoyens dans les **collectivités pilotes**.

Public :

- ♦ Elus, ingénieurs territoriaux et agents des communes concernées

Actions :

- ♦ Accompagner la mise en place d'une information préventive (plaquettes, information sur le site Internet, réunions).
- ♦ Faire un état des lieux des risques et recenser les moyens disponibles dans les collectivités pilotes.
- ♦ Aider à structurer une cellule municipale des risques majeurs et de l'environnement au sein de chaque collectivité.
- ♦ Organiser et animer des sessions de formation (responsabilités des collectivités face aux risques majeurs)
- ♦ Réaliser des panneaux d'information afin de valoriser les sites les plus représentatifs en matière de risques majeurs.



AXE B

MEMOIRE ET CONNAISSANCE



FICHE ACTION 3

CONFERENCES-DEBAT ET EXPOSITION SUR LES RISQUES MAJEURS DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES

ECHELLE DEPARTEMENTALE

Objectifs :

- ♦ Mieux informer et sensibiliser le grand public aux risques naturels.
- ♦ Donner les clés de lecture aux personnes concernées pour les préparer à ces événements afin de réduire leur vulnérabilité.
- ♦ Favoriser la mise en place et le développement de la culture du risque dans notre territoire.
- ♦ Entretenir la mémoire des catastrophes.

Public :

- ♦ Elus et ingénieurs territoriaux des collectivités locales.
- ♦ Grand public et scolaire.

Thématiques abordées :

- ♦ Explication des phénomènes naturels qui peuvent toucher le territoire.
- ♦ Retour sur des catastrophes passées.
- ♦ Actions de prévention entreprises par les pouvoirs publics.
- ♦ Les responsabilités de chacun face à ces événements et les consignes de sécurité.

Actions :

Exposition sur les risques naturels dans le département

- ♦ Concevoir et réaliser une exposition itinérante de 10 panneaux.

Conférences-débat sur les risques majeurs

- ♦ Mettre en place et animer une conférence-débat (en 2008) pour mieux comprendre les causes et conséquences des inondations de mai 2007.
- ♦ Mettre en place et animer une conférence-débat (en 2009) pour informer et sensibiliser le public aux risques sismiques dans le département.

Partenaires techniques :

- ♦ Services de l'Etat, collectivités, universitaires, associations de riverains et partenaires privés.



AXE C

EDUCATION



FICHE ACTION 4

PROJETS SCOLAIRES DE SENSIBILISATION AUX RISQUES MAJEURS

« MON TERRITOIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS »

ECHELLE DEPARTEMENTALE

Objectifs :

- ♦ Sensibiliser et informer les scolaires sur les risques majeurs susceptibles de survenir sur leur territoire.
- ♦ Faire comprendre aux élèves les phénomènes physiques liés aux risques majeurs.
- ♦ Favoriser la mise en place et le développement de la culture du risque chez les plus jeunes concitoyens.
- ♦ Mettre en place un **livret « Mon territoire face aux risques majeurs »** pour les établissements scolaires.

Public :

- ♦ Inspection Académique, Inspections de l'Education Nationale et Etablissements scolaires
- ♦ Enseignants, scolaires.

Thématiques abordées :

- ♦ Mon établissement et mon territoire face aux risques majeurs
- ♦ Consignes de sécurité et mesures de prévention
- ♦ Le Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'établissement (PPMS)

Actions :

- ♦ Mettre en place et animer des **projets pédagogiques** sur les risques.

Chaque projet intégrera au minimum une sortie sur le terrain et s'inscrira dans un projet sur un trimestre ou sur l'année, excluant toute sortie scolaire ponctuelle. Chaque action nécessite en moyenne 9 heures d'intervention auprès des élèves qui se dérouleront sur le terrain (6 heures) et dans l'établissement scolaire pour préparer et exploiter les **sorties bus itinérant sur les sites représentatifs** (3 heures).

- ♦ Organiser et animer les réunions avec nos partenaires du monde pour la définition du **livret « Mon territoire face aux risques majeurs »**.
- ♦ Concevoir et réaliser le **livret accessible par Internet**.
- ♦ Contribuer à la mise en place des **PPMS** dans les établissements.



AXE D

MEDIATION



FICHE ACTION 5

RELIER LES PYRENEES PAR UN AXE DE DECOUVERTE DES RISQUES MAJEURS ECHELLE INTERREGIONALE

Objectifs :

- ♦ Favoriser la mise en place d'un axe majeur de découverte des risques majeurs reliant l'Atlantique à la Méditerranée.
- ♦ Mettre en place un réseau de partenaires à l'échelle du massif pyrénéen et insuffler une dynamique de projets locaux le long de cet axe.

Public :

- ♦ Partenaires spécialisés risques majeurs à l'échelle du massif
- ♦ Partenaires nationaux risques majeurs

Actions :

- ♦ Organiser et animer des réunions avec nos partenaires.
- ♦ Mettre en avant, à l'échelle du massif, les actions réalisées dans les Pyrénées-Atlantiques.